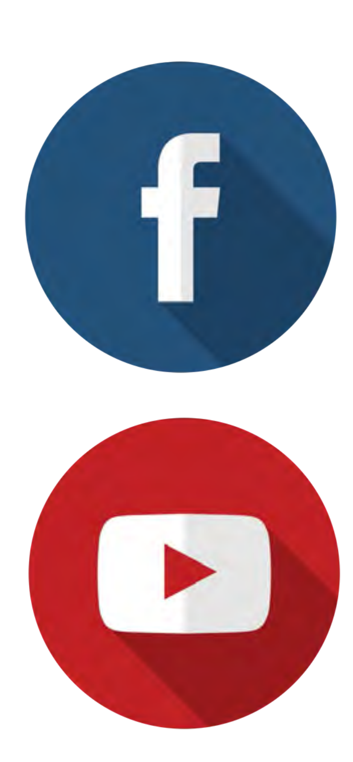
In the name of Allah, the Most Gracious, the Most Merciful



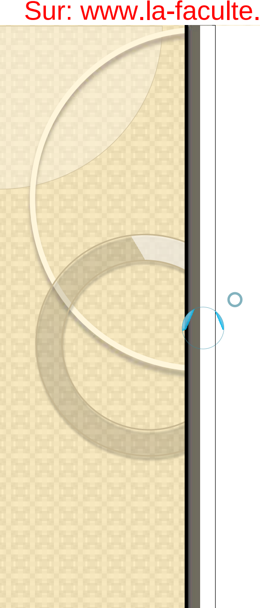
Copyright disclaimer

"La faculté" is a website that collects copyrights-free medical documents for non-lucratif use.
Some articles are subject to the author's copyrights.
Our team does not own copyrights for some content we publish.
"La faculté" team tries to get a permission to publish any content; however , we are not able to contact all the authors.
If you are the author or copyrights owner of any kind of content on our website, please contact us on: facadm16@gmail.com
All users must know that "La faculté" team cannot be responsible anyway of any violation of the authors' copyrights.
Any lucrative use without permission of the copyrights' owner may expose the user to legal follow-up.





Sur: www.la-faculte.net Espace E-learning pour apprentissage gratuit online Pour utilisation Non-lucrative



L'INFANTICIDE

Dr M. Y. Guellati
Service de Médecine Légale, Hôpital Central de l'Armée

facadm16@gmail.com Participez à "Q&R rapide" pour mieux préparer vos examens 2017/2018

OBJECTIFS

- *Identifier les frontières médico-légales entre avortement criminel, infanticide et homicide.*
- *Définir les approches médico-légales dans la cadre d'un infanticide.*



I. Introduction- définition
II. Aspect juridique
III. Diagnostic médico-légal
IV. Problèmes médico-légaux
V. Conclusion

Références

I. Introduction. Définition

- L'infanticide reste un problème social souvent lié à l'inceste et aux crimes sexuelles.
- Il est définie par l'article 259 du code pénal comme « le **meurtre** ou **l'assassinat** d'un enfant **nouveau-né** ».
- Faut-il définir ce qu'un nouveau-né ? (0-28 jrs pour les pédiatres, **0-5 jrs pour les juristes**, **seuil légal de viabilité de 180 jrs de grossesse**).

Sur: www.la-faculte.net Espace E-learning pour apprentissage gratuit online Pour utilisation Non-lucrative

I. Introduction. Définition

- Le juriste définit le n-né comme l'enfant qui n'est pas encore inscrit sur les registres, dans la limite légale de (0-5jrs), au-delà, il devient homme et on parle d'homicide.

- Il faut aussi différencier l'infanticide de l'avortement criminel (<180 jrs) → incidences juridiques différentes.

- L'infanticide pose de réelles difficultés imposant souvent l'intervention de plusieurs experts qui doivent conclure avec prudence .

facadm16@gmail.com Participez à "Q&R rapide" pour mieux préparer vos examens 2017/2018

II. Aspect juridique

- 03 éléments constituent l'infraction d'infanticide définie par l'article 259 du Code Pénal:
  - ***Il faut que l'enfant soit un n-né.***
  - ***Qu'il ait vécu.***
  - ***Que la mort est donnée volontairement.***

- Le n-né: enfant avant inscription au registre d'état civil (**0-5 jrs**, art. 61 du Code d'état civil)**.**
- L'enfant doit naître vivant, La viabilité légale est de 180 jours (âge gestationnel).
- La mère auteur ou complice du meurtre de son enfant est punie de la réclusion à temps de 10 à 20 ans.(art. 261 du CP)

II. Aspect juridique

- L'expert requis pour autopsie doit répondre à:

- *L'âge de la grossesse ? (avortement ou infanticide?)*
- *Le n-né a-t-il vécu?*
- *La durée de vie extra utérine ?(infanticide ou homicide?)*
- *Les signes de maturité (viable ou non?)*
- *Le n-né a-t-il eu des soins?*
- *La datation et la cause de la mort.*
- *L'identification s'il y a lieu.*

- Chez la mère, la recherche de signes d'accouchement récent et un examen psychiatrique s'imposent parfois.

III. Diagnostic médico-légal

A. Levée de corps

1. Etat des lieux:

Prendre connaissance des lieux et des circonstances de découverte *(souvent c'est l'abandon à la vie dans une décharge publique, parfois cadavre découpé ou incinéré, recueil des témoignages, recherche des taches obstétricales ou du placenta (identification),…).*

2. Examen externe du cadavre :

* Rechercher des malformations congénitales *(atrésie des choanes, anencéphale,..)* et les signes de soins *(soins du cordon, téguments, vêtements, couches, ..)*.

* Relever les critères anthropométriques *(poids, taille, PC,..)* et les signes de maturité *(lanugo, ongles, vernix caseosa, OGE,…).*

* Rechercher les signes d'un accouchement dystocique et les signes de violence *(ecchymose, hématome, plaies,…)*.

* Rechercher les signes de vie après l'accouchement *(urines, méconium,…).*

III. Diagnostic médico-légal

B. Autopsie

- L'autopsie a pour but de :

  1- ***Préciser l'âge gestationnel.***
  2- ***Démontrer la vie extra utérine.***
  3- ***Déterminer les causes et la date de décès.***
  4- ***Etablir l'identité du n-né.***

- La pratique de radiographies préalables est très utile *(recherche l'âge gestationnel, malformations, corps étrangers, fractures)*

III. Diagnostic médico-légal

B. Autopsie

1. **Préciser l'âge gestationnel:**

Le nouveau né est t-il viable?

La réunion de plusieurs éléments permet de supposer la maturité.

- Aspect externe du corps *(Phanères, téguments, cordon ombilical, O.G.E.)*
- Développement corporel *(poids, taille, P.C., B.I.P., L.F.)*
- Etat du squelette *(L.F., point d'ossification de Béclard, alvéoles dentaires)*
- Etat des viscères *(Aspect des poumons, présence de méconium dans l'intestin)*

III. Diagnostic médico-légal

B. Autopsie

2. **Démontrer la vie extra-utérine:**

a. L'enfant est t-il **né vivant** ? *(Éliminer une mort in-utéro, difficulté pour les morts du travail ou lors de l'accouchement) .*

b. L'enfant a-t-il **vécu** ?

Deux phénomènes capitaux : établissement de la respiration, abolition de la circulation fœtale.

- Etude des poumons par **les Docimasies pulmonaires *(optiques, hydrostatiques et microscopiques) +ou- docimasies digestives.***
- Modifications secondaires à l'abolition de la circulation fœtale.
- Présence d'aliments dans le tube digestif ou dans les voies aériennes.
- Modifications génitales *(la crise hormonale génitale).*

III. Diagnostic médico-légal

B. Autopsie

2. Démontrer la vie extra-utérine:

Docimasies pulmonaires

**** Docimasies optiques :***

- *Poumons confinés à surface lisse, charnue : pas de respiration.*
- *Poumons remplissant la cage thoracique, à surface lobulée, marbrée avec des vésicules fines régulièrement disposées : respiration complète.*
- *Poumons à surface lobulée et des endroits lisses: respiration partielle.*
- *Présence de bulles de grosseur inégale: poumons putréfiés.*

III. Diagnostic médico-légal

B. Autopsie

2. **Démontrer la vie extra-utérine:**

Docimasies pulmonaires

* ***Docimasies hydrostatiques :*** *04 étapes:*

- *Le bloc poumons, thymus, cœur surnage dans un bocal rempli d'eau.*
- *Les poumons séparés et des fragments de poumons surnagent.*
- *Les fragments surnagent encore après avoir été comprimés entre les doigts laissant s'échapper de fines bulles d'air uniformes formant une écume rosée en surface.*
- *Les fragments de poumons écrasés sur la table surnagent encore.*

**Docimasies positives lorsque les poumons surnagent*

**Docimasies négatives lorsque les poumons coulent au fond.*

- *Dc. diff : putréfaction, insufflation des poumons (faux positive)*
  carbonisation, ébullition , respiration partielle (faux négative)

III. Diagnostic médico-légal

B. Autopsie

2. **Démontrer la vie extra-utérine:**

Docimasies pulmonaires

*** Docimasies histologiques:**

Examen capital, pour la preuve de la respiration mais aussi la recherche de la cause du décès. Il montre le déplissement des bronchioles, alvéoles et artères pulmonaires en cas de respiration.

Difficultés d'interprétation lors de la putréfaction, insufflation, prématurité ou carbonisation.

Les docimasies digestives peuvent être aussi utilisées en excluant la putréfaction et l'insufflation.

III. Diagnostic médico-légal
B. Autopsie

2. **Démontrer la vie extra-utérine:**

c. Durée de vie extra-utérine ?

- Desquamation du vernix caseosa *(débute le 1er jour, max 3-5e jr)*
- Etat du cordon ombilical *(flétrissure et dessiccation, séparation du cordon survie≥48h, chute du cordon survie≥72h)*
- Abolition de la circulation fœtale *(oblitération des vx ombilicaux , du canal atrial et du trou de Botal)*
- Etat du tube digestif *(présence d'aliments, d'air, élimination du méconium)*

III. Diagnostic médico-légal

B. Autopsie

3. **Rechercher les causes et la date de décès:**

* Eliminer les morts naturelles *(pré, per et post natales)* et accidentelles extra utérines *(hgies, accouchement précipité)*

* Rechercher les causes criminelles :
  - Par abandon à la vie (privation de soins et d'aliments)
  - Par suffocation, strangulation, traumatismes crâniens ou autres, précipitation, submersion, empoisonnements, incinération, blessures par armes blanches,…

* La date de décès doit être appréciée prudemment en tenant compte du milieu de découverte.



4. **Identification du n-né, recherche de paternité:**

Des prélèvements sanguins, musculaires, du cordon ombilical, du placenta et de toute tache s'il y a lieu doivent être faits à viser génétique sans oublier l'étude toxicologique.

IV. Problèmes médico-légaux

- La viabilité du n-né?
- Eliminer un accouchement d' un mort-né?
- Circonstances, conditions et lieu d'accouchement?
- Identifier la mère et prouver un accouchement récent?
- Etat mental de la mère lors de l'acte?
- Date de la mort ?
- Putréfaction, carbonisation?
- Lésions post-mortem?



Le diagnostic de l'infanticide reste difficile à poser malgré l'intervention de plusieurs experts parfois de diverses spécialités.

Il est prudent parfois de ne pas conclure en cas de doute, car les conséquences juridiques ne sont pas négligeables.

Références

1. *J. P. Beauthier. Traité de médecine légale. De Boeck, Bruxelles. 2011.*
2. *P. F. Ceccaldi, M. Durigon.* ***Médecine légale à usage judiciaire.*** *Editions Cujas. Paris. 1979.*
3. *L. Dérobert.* ***Médecine légale.*** *Flammarion, paris. 1974.*


Posez vos questions sur
drgmy@yahoo.fr